



N° CA-45/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025**

**Le 09 décembre 2025 à 16h30,**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibérative :** Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIAOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

**Étaient absents excusés :** Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

**Était présent avec voix consultative :** Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

**Assistaient également :** Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

**Objet : Réhabilitation du Groupe 5015 – Résidence Cèdre – Cadran solaire à Châtillon.**

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025

DELIBERATION

**Objet : Réhabilitation du Groupe 5015 – Résidence Cèdre – Cadran solaire à Châtillon.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,**  
**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le Code de l'Urbanisme,**

**Considérant que** Vallée Sud Habitat s'est engagé à entretenir et améliorer le patrimoine à la fusion des deux organismes Clamart Habitat et Chatillon Habitat en 2021.

**Considérant que** les locataires ont adhéré à ce projet de réhabilitation avec un taux d'adhésion à 80,31%,

**Vu** le prix de revient prévisionnel de l'opération de réhabilitation du groupe 5015 de la résidence Cèdre & Cadran solaire sis 4,6,8,10 Allée du cèdre et 5 Cadran Solaire à Châtillon évalué à 8 227 101,05 € TTC,

**Vu** le plan de financement,

**Vu** le résultat d'exploitation,

**Vu** l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de renforcer l'aspect architectural et d'améliorer le confort des locataires,

**Entendu** l'exposé du Président,

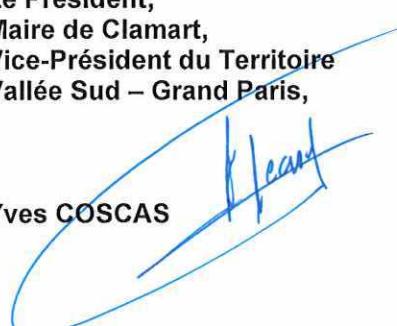
**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **Autoriser** la réalisation du projet de réhabilitation,
- **Approuver** le prix de revient prévisionnel de l'opération de réhabilitation du Groupe 5015 Cèdre & Cadran solaire évalué à 8 227 101,05 € TTC
- **Approuver** le plan de financement et le résultat d'exploitation conformément aux documents joints,
- **Autoriser** la Directrice Générale ou son représentant à solliciter, à négocier des subventions auprès des organismes financeurs du logement social, à négocier les emprunts aux meilleurs taux et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,**  
**Maire de Clamart,**  
**Vice-Président du Territoire**  
**Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS



Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025  
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025  
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

  
Véronique ALBERT  
Directrice Générale